

Exemple financier d'un plan de gestion 0 phyto pour une commune avec 10 000 m<sup>2</sup> d'espaces publics à désherber :

Pour rappel, un traitement aux produits phytosanitaires pour une commune avec 10 000 m<sup>2</sup> d'espaces publics à désherber, revenait en 2016, à 988 € TTC annuel dont 570 € de MO à la charge de la commune et 418 € de produits phytos à la charge de la CCS soit un coût moyen de 0.0988 € TTC/m<sup>2</sup> pour 2 passages.

Cette commune a décidé d'enherber 3 400 m<sup>2</sup> de trottoirs pour un montant de 2 200 € TTC soit 0,65 € TTC/m<sup>2</sup> (MO + graines). Le coût d'enherbement au m<sup>2</sup> est estimé entre 0.65 et 1 € selon la nature du sol. Cet investissement est réalisé une seule fois. Il faudra pour autant compter en fonctionnement annuel la tonte de ces espaces verts.

Après en avoir informé et demandé un engagement aux citoyens, le désherbage civique représente une surface de 3 000 m<sup>2</sup>

Elle a également décidé de laisser des zones naturelles pour une surface de 600 m<sup>2</sup>.

Un plan de gestion 0 phyto peut se faire de la manière suivante :

- 1 – Enherbement des trottoirs,
- 2 – Désherbage civique,
- 3 – Zone naturelle
- 4 – Désherbage mécanique ou thermique.

Le taux horaire pour un désherbeur vapeur au m<sup>2</sup> est estimé à 0,536 € TTC pour 4 passages/an main d'œuvre comprise avec un rendement de 500 m<sup>2</sup>/Heure à 2 agents.

On peut donc considérer ce qui suit :

Coût d'un désherbage complet à la vapeur	$10\ 000 \times 0.536 = 5\ 360$ € TTC
Moins 3 400 m <sup>2</sup> d'enherbement, il reste	$6\ 600 \times 0.536 = 3\ 538$ € TTC
Moins 3 000 m <sup>2</sup> de désherbage civique, il reste	$3\ 600 \times 0.536 = 1\ 930$ € TTC
Moins 600 m <sup>2</sup> de zone naturelle, il reste	$3\ 000 \times 0.536 = 1\ 608$ € TTC

On peut donc conclure de l'importance d'établir un plan de gestion 0 phyto pour chaque commune afin de définir les zones que l'on souhaite garder propres, enherbées, désherbage civique et naturelles.

Ces chiffres démontrent bien qu'il sera très difficile financièrement pour les communes d'entretenir leurs espaces publics comme auparavant et de l'importance du programme de sensibilisation et d'information des élus et du grand public pour avoir recours aux méthodes alternatives citées ci-dessus.